

C-Risk



Catalogue des formations 2021

Framework FAIR™ (Factor Analysis of Information Risk™) & La
Quantification des Risques Cyber

SOMMAIRE

Introduction à la quantification financière des risques informatiques avec le standard FAIR™	2
Présentation de la formation	3
Public	3
Prérequis	3
Objectifs pédagogiques	3
Durée	3
Contenu	4
Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement	4
Enseignants	4
La quantification des risques informatiques avec le standard FAIR™	5
Intitulé de la formation	6
Public	6
Prérequis	6
Objectifs pédagogiques	6
Durée	7
Contenu	7
Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement	7
Enseignants	7
Suivi de l'exécution et moyens d'évaluation	8
Conditions générales de vente	9

Téléphone :

+33 (0)1 84 202 101

Site internet :

www.c-risk.com

Adresse :

Wojo - Cœur Défense - Tour A -
110 Esplanade du Gl de Gaulle
92931 Paris La Défense

Introduction à la Quantification Financière des Risques cyber avec FAIR™ (Factor Analysis of Information Risk)

CRQ – 03

½ journée

595€ / personne

Présentation de la formation

La formation « Introduction à la Quantification Financière des risques cyber avec le standard FAIR » permet aux stagiaires d'acquérir une compréhension initiale des principes de la quantification des risques en termes financiers. La formation présente la taxonomie et la méthode d'analyse FAIR et explique comment elles permettent de définir des scénarios de risque, puis de les quantifier en termes financiers.

Cette formation permet ainsi aux stagiaires de décider ensuite quelles étapes envisager pour eux-mêmes et pour leur entreprise dans la quantification des risques cyber.

Public

- Gestionnaires des Risques
- Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information et les membres des équipes de la cyber sécurité opérationnelle
- En général, toute personne intéressée à améliorer sa capacité à comprendre, modéliser et mesurer les risques cyber.

Prérequis

Aucun spécifique. Pas besoin d'être un expert de la gestion des risques ou un ingénieur en sécurité des systèmes d'information pour suivre cette formation.

Les bases de connaissances en gestion des risques et des risques cyber ainsi que des concepts généraux de la sécurité des systèmes d'information peuvent être une aide.

Il vous faut être curieux, avoir un esprit ouvert et prêt à modéliser les risques en termes d'impact métiers et d'impact sur les contrôles.

Objectifs Pédagogiques

Comprendre le modèle FAIR™ et l'ontologie

Comprendre la méthode de quantification des risques de FAIR™

Revue synthétique d'un cas d'usage réel : la quantification du le risque de Ransomware.

Durée

1/2 journée – 4 heures

Contenu

- La Gestion des risques
 - ISO 31000 et ISO 27005, NIST et EBIOS
 - Les Analyses Qualitatives et les Analyses Quantitatives selon ISO et EBIOS

- Le Standard FAIR™
 - Ontologie – étude du modèle de variables et de leurs inter-relations
 - Méthode et fonctionnement – 4 étapes
 - Cadrage (*scoping*) et définition des scénarios de risque
 - Collecte et estimation des données
 - Introduction aux techniques statistiques – estimation et calibration
 - Simulations statistiques des scénarios de risque
 - Introduction aux probabilités et simulation MonteCarlo
 - Interprétation et présentation des résultats

- Cas d'usage « *Ransomware* »
 - Exemple d'un scénario de *ransomware* non ciblé (type « NotPetya » de Juin 2017) dans une entreprise de services de conseil en ingénierie
 - Revue de chacune des 4 étapes de la méthode et discussion des résultats

Moyens Pédagogiques, Techniques et d'Encadrement

- Support de cours en français et en anglais – théorie, étude de cas et exercices pratiques
- Séance en salle dédiée à la formation, vidéoprojecteurs / internet pour les formations en présentiel
- Salle virtuelle dédiée pour les formations dispensées en direct à distance

Enseignants

Nos formateurs sont certifiés OpenFAIR™ et ont une grande expérience opérationnelle du modèle FAIR™ pour quantifier les risques. Ils sont également membres actifs du FAIR Institute et ont ainsi accès à un réseau mondial de plus de 8.000 membres. Ils seront heureux de répondre à toutes vos questions pendant le cours et de partager leur expérience en utilisant FAIR™.

Suivi de l'exécution et Moyens d'évaluation

- Feuille de présence.
- Questionnaire sur l'atteinte des objectifs, de la qualité de la formation et des formateurs.
- Attestation de fin de formation

Téléphone :

+33 (0)1 84 202 101

Site internet :

www.c-risk.com

Adresse :

Wojo - Cœur Défense - Tour A -
110 Esplanade du Gl de Gaulle
92931 Paris La Défense

Mise en œuvre de la Quantification des risques Cyber avec FAIR™ (*Factor Analysis of Information Risk*)

CRQ – 04
2 journées



1850€ / personne

Intitulé de la formation

La formation « Mise en œuvre de la Quantification Financière des risques cyber avec le standard FAIR™ » prépare les stagiaires à la quantification des risques en termes financiers en leur fournissant une compréhension détaillée de la taxonomie et de la méthode d'analyse FAIR™. Le cours permet d'apprendre à définir des scénarios de risque, les modéliser avec FAIR™, estimer les données nécessaires à la quantification financières et interpréter les résultats.

Cette formation prépare également les stagiaires à l'examen pour obtenir la certification *OpenFAIR™*. L'examen n'est pas compris dans le coût de la formation et un travail de révision additionnel peut être requis avant de passer l'épreuve de certification.

Public

- Gestionnaires des Risques
- Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information et les membres des équipes de la cyber sécurité opérationnelle
- En général, toute personne intéressée à améliorer sa capacité à comprendre, modéliser et mesurer les risques cyber.

Prérequis

Aucun spécifique. Pas besoin d'être un expert de la gestion des risques ou un ingénieur en sécurité des systèmes d'information pour suivre cette formation.

Les bases de connaissances en gestion des risques et des risques cyber ainsi que des concepts généraux de la sécurité des systèmes d'information peuvent être une aide.

Il vous faut être curieux, avoir un esprit ouvert et prêt à modéliser les risques en termes d'impact métiers et d'impact sur les contrôles.

Objectifs Pédagogiques

Comprendre les limites des approches de gestion des risques qualitatives

Comprendre le processus de décision et l'aide à la décision

Comprendre comment le standard FAIR™ aide à quantifier le risque cyber pour appuyer les décisions dans la stratégie de cybersécurité

Pratiquer la quantification en termes financiers à travers un cas d'usage basé sur une situation concrète

Préparation de la certification OpenFAIR™ avec un entraînement sur les questions à choix multiples types de l'examen

A la fin des 2 jours de formation, les participants seront capables de :

- Construire des scénarios de risque,
- Collecter et estimer les données
- Itérer et interpréter les résultats de la simulation Monte Carlo
- Présenter les résultats selon le cas d'usage correspondant

Les participants seront donc dotés des bases pour lancer un programme de quantification des risques cyber et améliorer la justification et la hiérarchisation du budget de la cybersécurité.

Durée

2 jours – 14 heures

Contenu

- La Gestion des risques
 - ISO 31000 et ISO 27005, NIST et EBIOS
 - Les Analyses Qualitatives et les Analyses Quantitatives selon ISO et EBIOS
 - Les biais cognitifs
 - Le processus de décision – la réduction de l'incertitude
 - Le besoin d'un modèle formel et d'une méthode
 - Sciences de l'aléatoire – statistiques et probabilités

- Le Framework FAIR™
 - Ontologie – étude du modèle de variables et de leurs inter-relations
 - Méthode et fonctionnement – 4 étapes
 - Cadrage (*scoping*) et définition des scénarios de risque
 - Collecte et estimation des données
 - Introduction aux techniques statistiques – estimation et calibration
 - Simulations statistiques des scénarios de risque
 - Introduction aux probabilités et simulation MonteCarlo
 - Interprétation et présentation des résultats

- Cas d'usage « Ransomware »
 - Exemple d'un scénario de *ransomware* non ciblé (type « NotPetya » de Juin 2017) dans un entreprise de services de conseil en ingénierie
 - Revue de chacune des 4 étapes de la méthode et discussion des résultats

- QCM de l'examen pour la certification OpenFAIR™ – revue de 25 questions types représentatives des 80 questions de la certification au standard OpenFAIR

Moyens Pédagogiques, Techniques et d'Encadrement

- Support de cours en français et en anglais – théorie, étude de cas et exercices pratiques
- Séance en salle dédiée à la formation, vidéoprojecteurs / internet pour les formations en présentiel
- Salle virtuelle dédiée pour les formations dispensées en direct à distance
- Accès en ligne aux outils de simulation FAIR-U et la plateforme SaaS RiskLens CRQ

Enseignants

Nos formateurs sont certifiés OpenFAIR™ et ont une grande expérience opérationnelle du modèle FAIR pour quantifier les risques. Ils sont également membres actifs du FAIR Institute et ont ainsi accès à un réseau mondial de plus de 8.000 membres. Ils seront heureux de répondre à toutes vos questions pendant le cours et de partager leur expérience en utilisant FAIR™.

Suivi de l'exécution et Moyens d'Evaluation

- Feuille de présence
- Questionnaire sur l'atteinte des objectifs, de la qualité de la formation et des formateurs
- Questionnaire Choix Multiples sur les exercices du cours et les corrigés et mesurer le niveau de préparation à l'examen de Certification OpenFAIR™.
- Attestation de fin de formation

Téléphone :

+33 (0)1 84 202 101

Site internet :

www.c-risk.com

Adresse :

Wojo - Cœur Défense - Tour A -
110 Esplanade du Gl de Gaulle
92931 Paris La Défense

Conditions générales de vente



Objet et dispositions générales

C-Risk est un organisme de formation spécialisé dans la quantification des risques cyber avec le Framework FAIR™. C-risk conçoit, élabore et dispense des formations inter-entreprises et intra-entreprises, à Paris, sur le territoire national et en Europe, en présentiel ou à distance.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- Client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de C-Risk.
- Stagiaire : la personne physique qui participe à une formation.
- Formations inter-entreprises : les formations inscrites au catalogue de C-Risk et qui regroupent des stagiaires issues de différentes structures.
- Formations intra-entreprises : les formations conçues sur mesure par C-Risk pour le compte d'un client ou d'un groupe de clients.
- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- OPCA : les organismes paritaires collecteurs agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent aux commandes de formation inter-entreprises et intra-entreprises passées auprès de la société C-Risk SAS. Cela implique l'acceptation sans réserve par l'acheteur et son adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de vente et prévalent sur toutes conditions générales d'achat. C-Risk informe du niveau requis pour suivre les stages qu'elle propose. Il appartient au client d'évaluer ses besoins et de vérifier si ses collaborateurs ont le niveau de prérequis attendu pour suivre les formations C-Risk.

Inscription

L'inscription à un stage ne devient effective qu'après réception par nos services d'un bon de commande et de la convention de formation ou du devis, dûment renseigné et portant le cachet du client. Pour les formations en régions et à l'étranger, les documents devront parvenir à C-Risk 15 jours avant le début de la formation.

C-Risk adressera par courriel, deux semaines avant le début de la formation, une convocation récapitulant les détails pratiques : date, lieu, horaires et accès, aux contacts indiqués dans les documents d'inscription. C-Risk ne peut être tenu responsable de la non-réception de la convocation quels qu'en soient le ou les destinataire(s) chez le client, notamment en cas d'absence du ou des stagiaires à la formation. A l'issue de la formation, une attestation individuelle de stage sera adressée par courrier, accompagnée de la facture correspondante.

Une commande n'est valable qu'après acceptation par C-Risk sous huitaine. Toute modification ultérieure apportée par le client devra faire l'objet d'un accord écrit de la part de C-Risk.

Tarifs – Facturation

Tous les prix sont indiqués en euros et hors taxes. Ils doivent être majorés de la TVA au taux en vigueur.

Pour les formations intra-entreprises se déroulant dans les locaux mis à disposition par l'entreprise cliente, les prix des formations n'incluent pas les frais de déplacement des formateurs.

Pour les formations inter-entreprises, les frais d'hébergement ou de restauration des stagiaires ne sont pas compris dans les tarifs de formation par personne.

Les frais de participation comprennent : la participation à la formation, les supports de cours et les pauses café. Toute formation commencée est due en totalité.

Téléphone :

+33 (0)1 84 202 101

Site internet :

www.c-risk.com

Adresse :

Wojo - Cœur Défense - Tour A -
110 Esplanade du Gl de Gaulle
92931 Paris La Défense

La facture est établie à la réservation de la formation.

L'échéance est mentionnée en clair sur la facture. Tout défaut de paiement (en tout ou en partie) par le client à l'échéance et ce, sauf report sollicité par le client et accordé par C-Risk de manière formelle, entraînera automatiquement, sans qu'aucun rappel ne soit nécessaire et dès le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture, l'application de pénalités de retard fixées à trois fois le taux d'intérêt légal.

C-Risk pourra également exiger le paiement de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de quarante (40) euros, ainsi que, le cas échéant, le paiement d'une indemnisation complémentaire, sur justification.

Annulation, absence ou interruption d'une formation

Tout module commencé est dû dans son intégralité et fera l'objet d'une facturation au Client par C-Risk.

En cas d'absence, d'interruption ou d'annulation, la facturation de C-Risk distinguera le prix correspondant aux journées effectivement suivies par le Stagiaire et les sommes dues au titre des absences ou de l'interruption de la formation. Il est rappelé que les sommes dues par le Client à ce titre ne peuvent être imputées par le Client sur son obligation de participer à la formation professionnelle continue ni faire l'objet d'une demande de prise en charge par un OPCA. Dans cette hypothèse, le Client s'engage à régler les sommes qui resteraient à sa charge directement à C-Risk. D'autre part, en cas d'annulation de la formation par le Client, C-Risk se réserve le droit de facturer au Client des frais d'annulation calculés comme suit :

- Si l'annulation intervient plus de 15 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : aucun frais d'annulation.
- Si l'annulation intervient entre 15 et 7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : les frais d'annulation sont égaux à 50% du prix H.T. de la formation.
- Si l'annulation intervient moins de 7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : les frais d'annulation sont égaux à 100 % du prix H.T. de la formation.

Toutefois, lorsqu'un participant ne peut pas assister à une formation à laquelle il est inscrit, il peut être remplacé par un collaborateur de la même entreprise.

Le nom et les coordonnées de ce nouveau participant doivent être confirmés par écrit à C-Risk. En cas d'absence du stagiaire pour un cas de force majeure communément admis par les tribunaux, à titre exceptionnel et après validation de caractère de force majeure de la situation, C-Risk accepte que le client puisse, dans les 12 mois au plus tard suivant son absence, choisir une date future pour la même formation.

C-Risk se réserve le droit d'annuler ou de reporter sans indemnités une formation, si le nombre de participants n'est pas suffisant ou en cas de force majeure. Le client peut alors choisir une autre date dans le calendrier des formations. C-Risk ne pourra être tenu responsable des frais ou dommages consécutifs à l'annulation d'un stage ou à un report à une date ultérieure.

Prise en charge par un OPCA

Si le client souhaite effectuer une demande de prise en charge par l'OPCA dont il dépend, il lui appartient :

- de faire une demande de prise en charge dans les délais requis et de s'assurer de la bonne fin de cette demande ;
- de l'indiquer explicitement au moment de l'inscription.

Si l'acceptation de la prise en charge OPCA n'est pas arrivée chez C-Risk au plus tard une semaine avant le début de la formation, la demande de subrogation ne pourra être prise en compte par C-Risk. Le client aura alors la possibilité :

- soit d'annuler ou reporter l'inscription,
- soit de produire, avant la formation, un bon de commande en bonne et due forme par lequel il s'engage à régler le coût de la formation à C-Risk.

Propriété intellectuelle

Chaque formation comprend la fourniture de documentation destinée à l'usage interne du client. Toute reproduction, modification ou divulgation à des tiers de tout ou partie des supports de formation ou documents, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans l'accord préalable écrit de C-Risk.

Arbitrage en cas de litige

Les présentes conditions générales de vente sont régies par les lois françaises. Tout litige découlant de leur interprétation ou de leur application ressort de la compétence exclusive des tribunaux des Hauts-de-Seine (92).

Conditions générales applicables au 1^{er} janvier 2021 et modifiables sans préavis